



AGRICOL INFOS

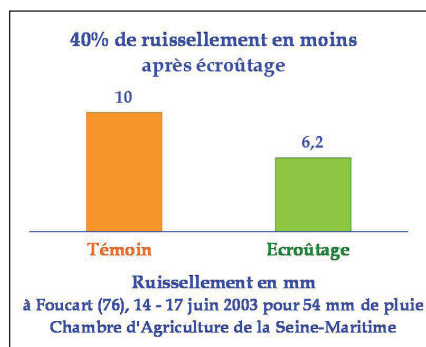
INFO TECHNIQUE

Écroûtage des céréales en sortie d'hiver



Après l'hiver, quand une croûte de battance s'est formée à la surface du sol, les parcelles ruissellent très rapidement. Il est possible de redonner de la porosité au sol en brisant cette croûte à l'aide d'un outil de désherbage mécanique. Le sol respire de nouveau et l'eau peut s'infiltrer.

Depuis le printemps 2003, la Chambre d'Agriculture de la Seine-Maritime met en place des essais pour comparer l'effet sur le ruissellement et sur la culture de différents outils d'écroûtage. Les



résultats montrent que la houe rotative permet de retrouver un état de surface motteux, idéal pour limiter les écoulements sur la parcelle. Selon les pluies, l'écroûtage a permis de réduire de 20 à 50 % les ruissellements sur la parcelle. ►

Le mot du Président

Le Syndicat Mixte du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Cailly, de l'Aubette et du Robec agit contre les ruissellements, l'érosion et les inondations et pour la protection de la ressource en eau et des milieux. Il regroupe l'ensemble des collectivités situées sur les bassins versants du Cailly, de l'Aubette et du Robec ayant compétence dans le domaine de l'eau.

Les exploitants agricoles gèrent la moitié du territoire des trois bassins versants. Vous êtes donc des partenaires privilégiés dans la mise en place des actions du SAGE. C'est pourquoi je vous avais déjà écrit pour le semis de culture intermédiaire comme la moutarde qui limite le ruissellement et le lessivage des nitrates en hiver. D'autres actions sont à développer en partenariat avec l'ensemble des agriculteurs.

Ce nouveau bulletin agricole a pour vocation de vous informer sur les actions auxquelles vous pouvez participer en vous apportant des informations techniques sur le rôle positif de certaines techniques (parfois d'anciennes pratiques à remettre au goût du jour). Il vous sera adressé au fur et à mesure de l'actualité agricole locale.

J'espère qu'il vous permettra de participer encore d'avantage à la protection de la ressource eau dans le cadre de vos activités professionnelles.

Dominique Gambier

Le blé n'est pas affecté par l'écroûtage

Non écroûté



le 20 mars



le 15 mai

Écroûté



juste après écroûtage



2 mois après écroûtage

L'outil le mieux adapté: la houe rotative

Pour Nicolas Coufourier de la Chambre d'Agriculture, « la houe rotative est un outil peu tirant qui peut être passé entre 15 et 18 km/h. Elle assure un débit de chantier élevé (environ 6 ha/heure pour une houe en 6 mètres). »

Elle est constituée de deux rangées de roues portant des petites bêtes qui ressemblent à des manches de cuillères. Chaque roue est montée sur un bras indépendant ce qui donne beaucoup de souplesse à l'outil. De plus, la houe rotative est un

outil polyvalent, parfaitement adapté sur maïs.

La houe rotative reste un outil très sélectif de la culture implantée, qui a été développé, à l'origine, pour détruire mécaniquement les adventices. Les mesures de rendement sur blé et orge montrent, sur 4 ans de suivi, que le passage de l'outil ne pénalise absolument pas la culture. Parfois, l'alimentation en azote du blé peut même être améliorée en année peu humide. Deux mois après l'écroûtage, il n'y a plus d'effet visuel sur le feuillage, mais en dessous, l'état de surface du sol permet l'infiltration de l'eau. •

À vous de jouer

Les Mesure Agro-Environnementales Territorialisées permettent aux agriculteurs volontaires de recevoir une aide en compensation du respect d'un cahier des charges pour la lutte contre l'érosion des sols et la protection de la ressource en eau. En 2009, sur une partie du SAGE, vous pouvez vous engager sur du MAINTIEN de SURFACE en HERBE ou sur de la REMISE en HERBE. Renseignez-vous auprès du syndicat.

Contact

Véronique LECOMTE

Animatrice protection de la ressource - agriculture du Syndicat Mixte du SAGE

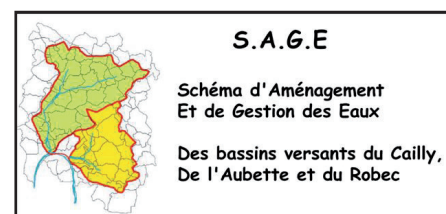
Tél.: 02 32 76 84 51

Portable: 06 17 70 43 59

Fax: 02 32 76 84 54

veronique.lecomte@agglo-rouennaise.fr

→ www.agglo-rouennaise.fr



Syndicat mixte du SAGE des bassins versants Cailly, Aubette et Robec - Bulletin d'informations agricoles n° 1 - mars 2009

Directeur de la publication : Dominique Gambier, Photos : Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime.

À VOS AGENDAS

Pour plus de détails sur l'écroûtage, nous vous proposons une démonstration en lien avec la Chambre d'Agriculture

Mardi 10 mars à 14 h

Chez Vincent ROMAIN - EARL du Grand Capendu
Route du Capendu - CLAVILLE-MOTTEVILLE

Si vous êtes volontaire pour accueillir une démonstration chez vous, contactez l'animatrice du syndicat

ATTENTION : les dates de démonstrations pourront être modifiées selon les conditions climatiques : téléphoner au syndicat avant de vous déplacer !

